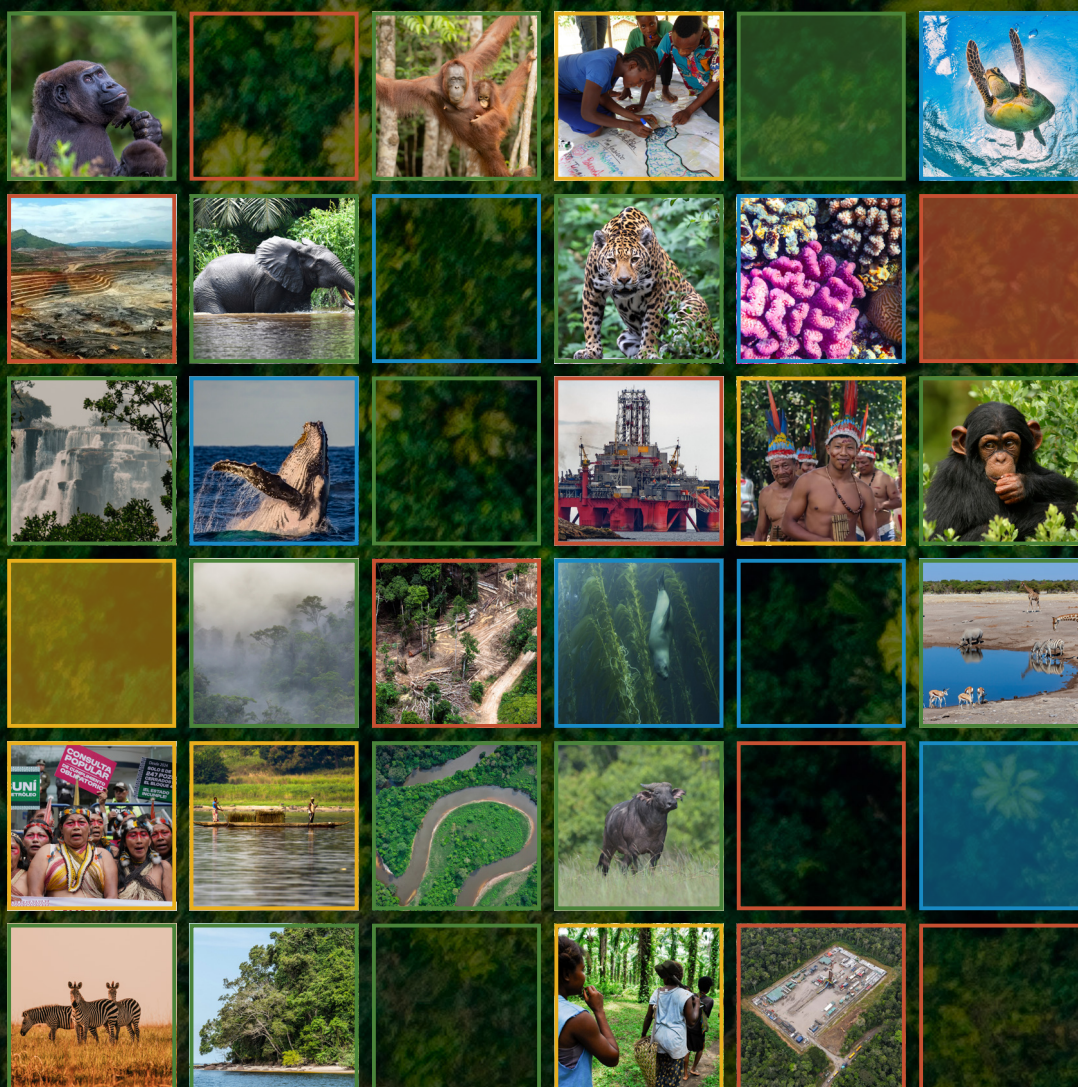


M I S E EN ŒUVRE

30x30

À HAUTE INTÉGRITÉ

Résumé du rapport





Vue aérienne d'une rivière serpentant à travers une dense mangrove en Thaïlande.
Crédit photo : siwabudv via Envato Elements

L'objectif n° 3 du Cadre mondial de la biodiversité (GBF, Global Biodiversity Framework) de Kunming à Montréal invite les pays à préserver efficacement au moins 30 % des zones terrestres, des eaux intérieures et des zones marines de la planète d'ici 2030, en particulier les zones d'une importance particulière pour la biodiversité. Cette initiative est parfois appelée « 30x30 ». Pourtant, comme le montrent les conclusions de ce rapport, l'extension de la superficie des zones protégées et des territoires préservés ne suffira pas à elle seule à atteindre les objectifs plus larges du GBF, à savoir : enrayer et inverser la perte de biodiversité et parvenir à vivre en harmonie avec la nature.

Ce rapport utilise un cadre de mise en œuvre « 30x30 » avec un concept de « haute intégrité » pour analyser comment les ambitions en matière de conservation se traduisent concrètement par des résultats écologiques significatifs sur le terrain. Une mise en œuvre avec une « haute intégrité » implique une conservation efficace, équitable et durable ; elle donne la priorité aux zones d'une importance particulière pour la biodiversité ; elle préserve l'intégrité et la connectivité écologiques ; elle respecte les droits, la gouvernance et les contributions des peuples autochtones et des communautés locales ; et elle protège ces zones contre les activités extractives et autres activités industrielles à grande échelle incompatibles avec la conservation de la biodiversité.

En s'appuyant sur une analyse spatiale des régions pantropicales et sur des études de cas menées aux quatre coins du monde, ce rapport montre que les activités extractives et industrielles à grande échelle, notamment l'exploitation pétrolière et gazière, l'exploitation minière, l'exploitation forestière et l'agriculture industrielle, empiètent à un rythme alarmant sur les zones protégées, les zones clés pour la biodiversité, ainsi que sur les terres des peuples autochtones et des communautés locales.



Un navire-usine GNL, unité flottante de stockage et de regazéification, mouillé au large de Dakar près de Gorée, Sénégal, en novembre 2025.
Crédit photo : SerFF79 via Adobe Stock

VUE D'ENSEMBLE : L'INITIATIVE « 30X30 » NE PEUT PAS SE MESURER UNIQUEMENT EN HECTARES

Rien que dans les pays tropicaux inclus dans notre analyse, plus de 61,5 Mha d'aires protégées et de territoires préservés, soit environ 2,5 fois la superficie du Royaume-Uni, sont chevauchés par des blocs pétroliers et gaziers, auxquels s'ajoutent 42,7 Mha recouverts par des concessions minières. Les territoires gérés par les populations autochtones et les communautés locales, qui comptent parmi les systèmes de conservation les plus efficaces et les zones terrestres et aquatiques les plus riches en biodiversité de la planète, font face à des menaces croissantes, dont cet empiètement industriel.



61,5 Mha

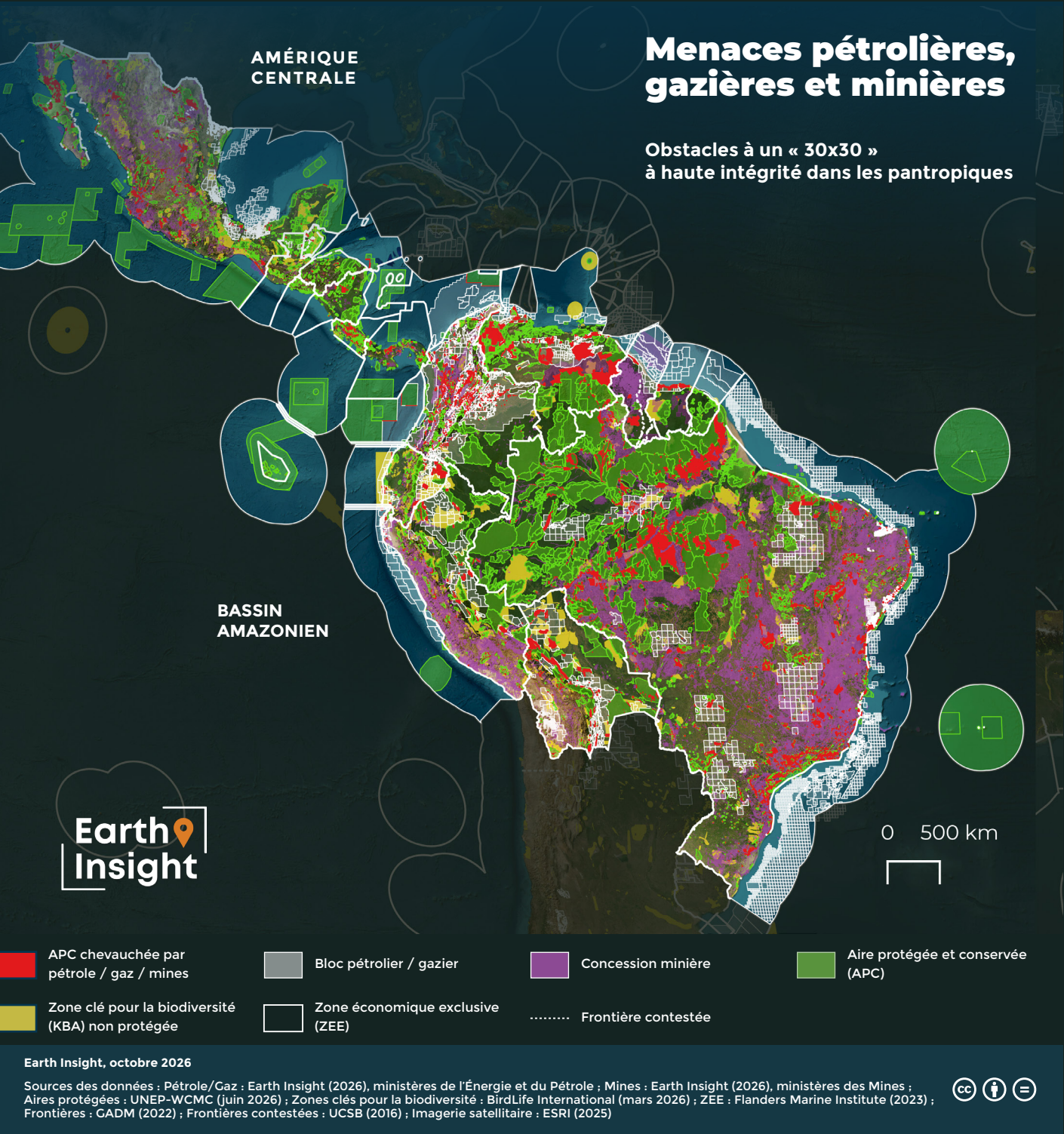
d'aires protégées et conservées chevauchées par des blocs pétroliers et gaziers



42,7 Mha

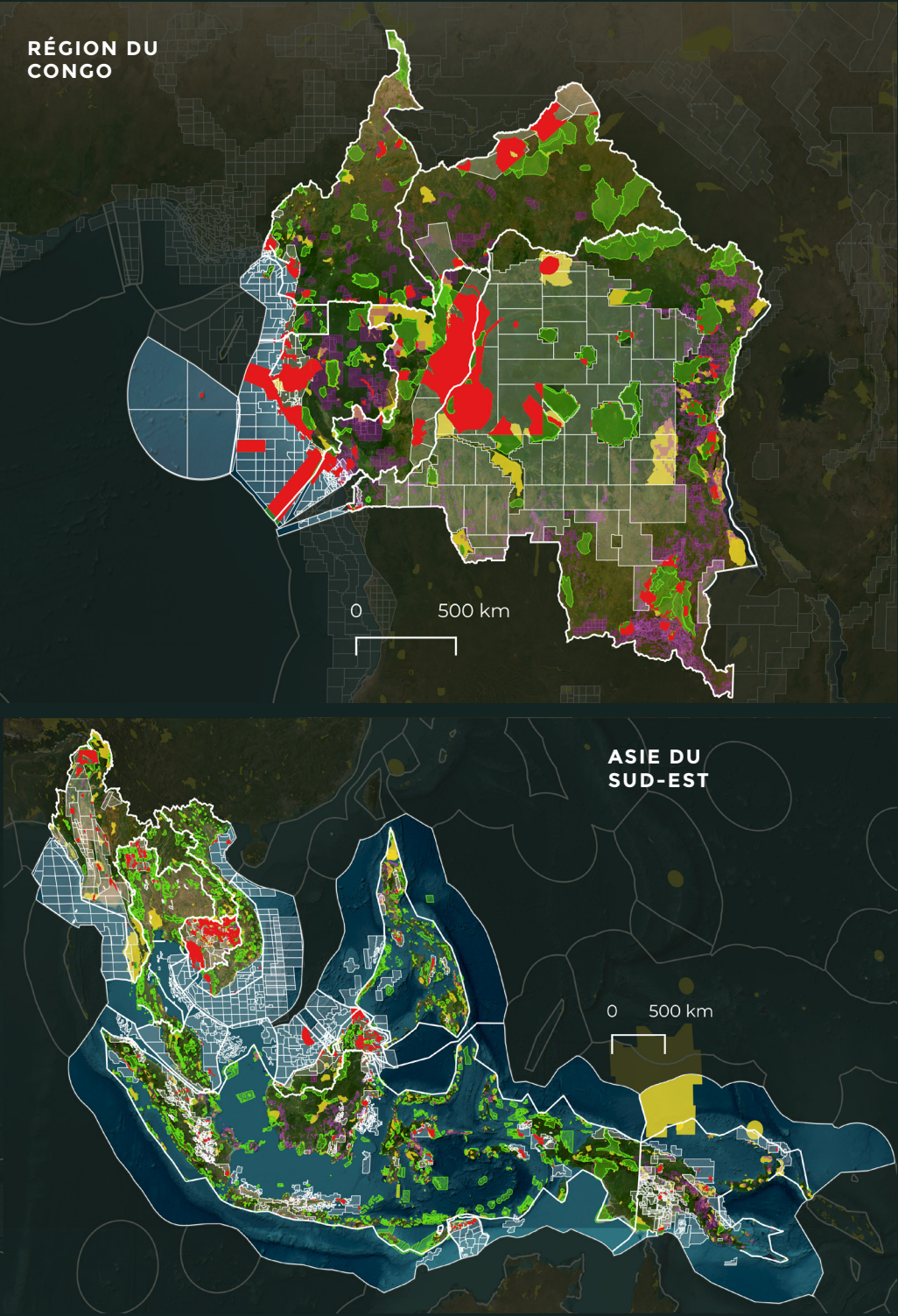
d'aires terrestres protégées et conservées chevauchées par des concessions minières

On ne saurait trop insister sur l'urgence qu'impliquent ces conclusions. Les zones identifiées comme essentielles pour la conservation comptent également parmi les plus importantes pour la stabilité climatique, la sécurité de l'eau, les systèmes alimentaires et les droits de l'homme. Si les activités extractives et l'industrie lourde continuent leur expansion dans ces sites et si la protection s'avère inefficace ou ne couvre pas les écosystèmes les plus importants pour la conservation, le monde risque d'atteindre ses objectifs chiffrés en matière de protection sans pour autant garantir les résultats à long terme visés par le GBF.



En plus d'identifier les menaces qui pèsent sur les aires protégées, ce rapport explore également des pistes prometteuses pour une mise en œuvre de l'initiative « 30x30 » garantissant une intégrité élevée. Grâce à des études de cas menées aux quatre coins du monde, plusieurs solutions clés se dégagent : création de zones d'exclusion légales pour les activités extractives, une gouvernance fondée sur les droits et un alignement des politiques entre les différents secteurs. Ces solutions sont essentielles pour combler les lacunes en matière d'intégrité dans la mise en

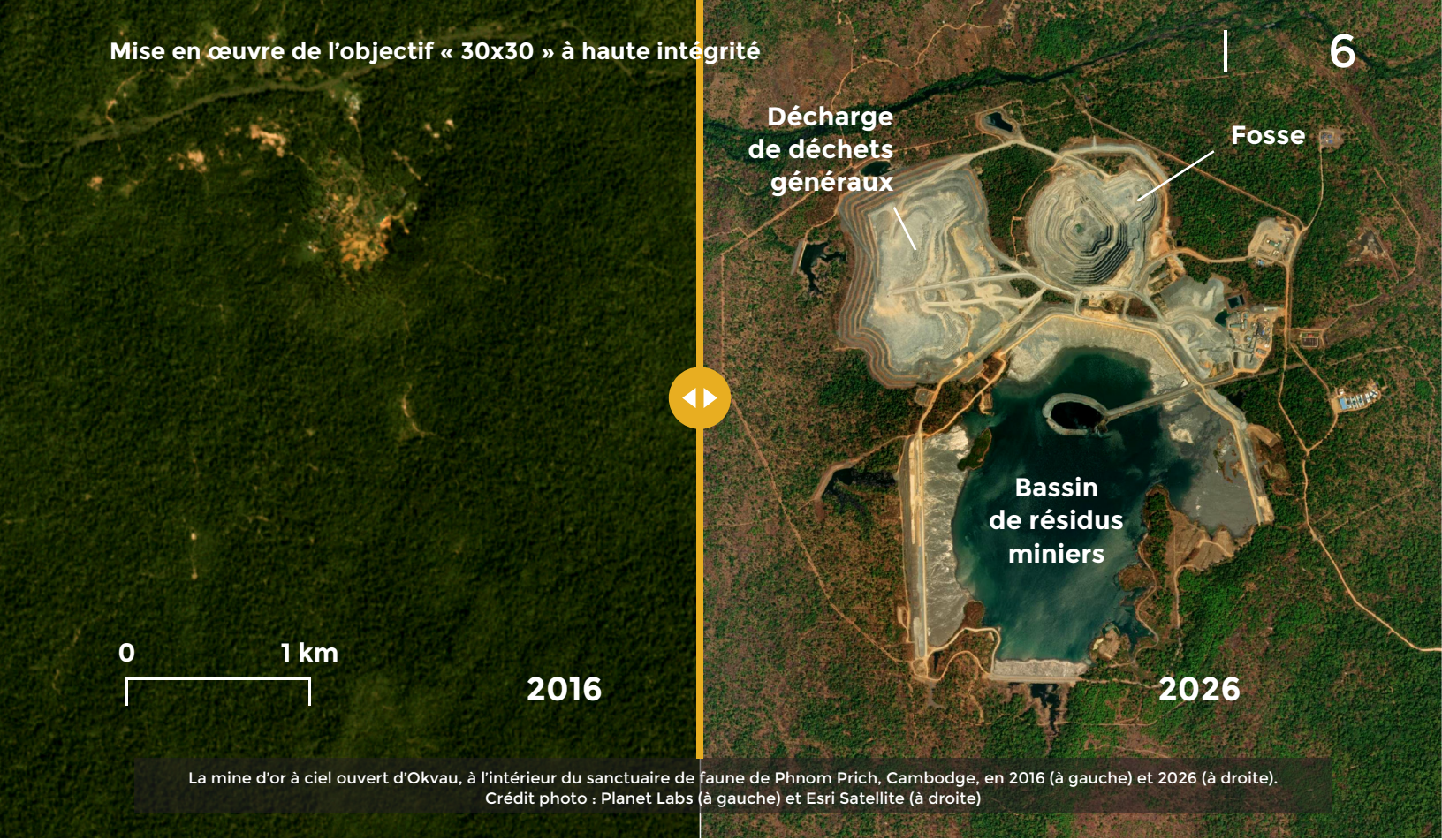
œuvre de l'initiative « 30x30 ». Parmi les leviers essentiels permettant d'obtenir des résultats durables en matière de conservation, nous recommandons : des normes solides et applicables interdisant les activités extractives et industrielles à grande échelle dans les zones protégées et les territoires préservés, la reconnaissance et le financement des droits fonciers et de la gestion par les populations autochtones et les communautés locales, ainsi qu'un alignement profond des flux financiers et des incitations économiques pour atteindre les objectifs de conservation.



Couverture terrestre	
583 Mha d'APC terrestres	186 Mha de KBA non protégées
49 Mha ou 8 % APC chevauchées par pétrole / gaz	43 Mha ou 7 % APC chevauchées par les mines
36 Mha ou 19 % KBA non protégées chevauchées par pétrole / gaz	28 Mha ou 15 % KBA non protégées chevauchées par les mines
Couverture marine	
305 Mha d'APC marines	48 Mha de KBA non protégées
13 Mha ou 4 % APC chevauchées par pétrole / gaz	9 Mha ou 19 % KBA non protégées chevauchées par pétrole / gaz

En s'appuyant sur les données scientifiques disponibles et les analyses présentées dans ce rapport, ce dernier formule des recommandations à l'intention des Parties à la Convention sur la diversité biologique (CDB) et des acteurs publics et privés, afin de garantir une mise en œuvre de l'initiative « 30x30 » d'une grande intégrité. Alors qu'il reste moins de quatre ans avant 2030, la marge de manœuvre pour redresser la barre et atteindre les objectifs du Cadre mondial pour la

biodiversité (GBF), y compris la Cible 3, se réduit. Pour réussir, il faudra bien plus que de simples progrès chiffrés : il faudra s'assurer que les sites les plus importants au monde pour la biodiversité restent intacts ; qu'ils soient connectés, bien gouvernés, gérés de manière équitable et à l'abri des pressions industrielles qui menacent de réduire à néant des décennies de progrès en matière de conservation, ainsi que la viabilité future de l'humanité et de la planète.



La mine d'or à ciel ouvert d'Okvau, à l'intérieur du sanctuaire de faune de Phnom Prich, Cambodge, en 2016 (à gauche) et 2026 (à droite).
Crédit photo : Planet Labs (à gauche) et Esri Satellite (à droite)

APERÇU DES ÉTUDES DE CAS

Les menaces qui pèsent sur l'initiative 30x30

-  **Sénégal : Les limites du réseau d'aires protégées**
-  **Cambodge : L'exploitation des ressources dans les aires protégées**
-  **Pérou : L'empiètement des activités industrielles et extractives sur les territoires autochtones**
-  **Papouasie-Nouvelle-Guinée : Les minerais de la transition énergétique et les enjeux d'une transition juste**
-  **Australie-Occidentale : La protection de la biodiversité face aux pressions extractives**
-  **Bassin du Congo : Protéger une biodiversité d'importance mondiale avant qu'il ne soit trop tard**

Pour un 30x30 à haute intégrité écologique

-  **Canada : Rectifier le tir grâce à la norme de protection des aires marines protégées**
-  **Philippines : Faire des droits des peuples autochtones le fondement de la conservation**
-  **Guatemala : La gestion communautaire des forêts dans la réserve de biosphère Maya**
-  **Colombie : Mettre un terme au développement des énergies fossiles en Amazonie**
-  **Costa Rica : Un exemple de mise en œuvre de l'objectif 30x30 à haute intégrité écologique**

EN RÉSUMÉ L'initiative « 30x30 » offre une opportunité sans précédent, mais son succès ne dépendra pas uniquement du nombre d'hectares. Pour que la mise en œuvre de l'initiative « 30x30 » soit vraiment efficace, il faut également protéger les bons endroits, les protéger efficacement, respecter ceux qui en prennent soin et s'attaquer aux pressions économiques et industrielles qui les menacent.



Une réunion forestière communautaire en République démocratique du Congo.
Crédit photo : Avec l'aimable autorisation de RFUK

Évaluation des menaces : points clés

1 Les concessions minières et les activités industrielles à grande échelle compromettent les résultats écologiques des zones protégées et des territoires préservés pris en compte dans les progrès de l'initiative « 30x30 ».

2 Les territoires autochtones et les terres gérées par les communautés, qui comptent parmi les paysages les plus riches en biodiversité et les plus intacts de la planète, subissent des pressions industrielles de plus en plus fortes malgré leur contribution essentielle à la conservation de la biodiversité.

3 De nombreuses zones d'une importance capitale pour la biodiversité, notamment les zones clés pour la biodiversité, les écosystèmes à haute intégrité et les paysages terrestres et marins intacts, ne bénéficient toujours pas d'une protection efficace, révélant ainsi une lacune majeure quant à la qualité des objectifs quantitatifs de conservation.

Évaluation des étapes à suivre : points clés

1 Des normes juridiques strictes et une application rigoureuse des zones d'exclusion, qui interdisent les activités industrielles à grande échelle au sein des aires protégées et des zones de conservation, sont essentielles pour préserver l'intégrité écologique et garantir que les aires protégées contribuent de manière significative à la biodiversité.

2 Une approche de la conservation basée sur les droits, qui reconnaît les droits fonciers, la bonne gouvernance et la gestion responsable des peuples autochtones et des communautés locales, donne systématiquement des résultats plus durables, plus équitables et plus efficaces que la protection assurée uniquement par l'État.

3 Pour concrétiser les objectifs de l'initiative « 30x30 », il est nécessaire de transformer et d'harmoniser les politiques, notamment en ce qui concerne le financement des mesures de conservation, la gouvernance intersectorielle et l'engagement politique, afin de s'attaquer aux causes profondes de la perte de biodiversité ; plutôt que de se contenter de mesures de conservation progressives.



Earth Insight

www.earth-insight.org | info@earth-insight.org